

## FAQ BTS ESF

### **Quelle est la durée des stages ?**

La durée totale des stages est de 13 semaines sur les deux années soit 6.5 semaines en fin de première année et 6.5 semaines en début de deuxième année.

### **Quand se déroulent les stages ?**

En première année, les stages se déroulent de mi-mai à début juillet et en deuxième année, les stages se déroulent de fin novembre à fin janvier.

### **Dans quelles structures peut-on faire ses stages ?**

Les stages peuvent se dérouler dans des structures médico-sociales variées mais aussi dans des lieux de conseils dans les domaines de la vie quotidienne. Par exemple : Centre d'Hébergement et de Réinsertion sociale, services de protection de l'enfance, centres sociaux, foyer d'hébergement pour personnes en situation de handicap, missions locales, épiceries sociales, point d'information jeunesse, missions locales, point info énergie, syndicats de traitement des déchets, bailleurs sociaux, associations environnementales, Etablissement d'Hébergement pour Personnes âgées Dépendantes, pensions de familles....

### **Les professeur-e-s trouvent-ils les stages pour les étudiants ?**

Chaque étudiant-e est responsable de sa recherche de stage. Nous accompagnons les étudiant-e-s dans la rédaction de leur lettre de motivation et de leur CV

### **Sur quels critères se fait la sélection en BTS ESF ?**

Nous étudions les candidatures d'étudiant-s d'origine très variée. Nous sélectionnons les étudiant-e-s en fonction de leurs résultats. Nous prenons en compte les résultats en matière littéraire et en enseignement scientifique. Mais regardons aussi les appréciations des professeurs de 1ère et de T. Nous valorisons les personnes qui s'impliquent dans leur travail.

Nous lisons les lettres de motivation et nous valorisons les personnes qui se sont renseignées sur la formation, qui connaissent les matières, les objectifs du BTS. Des expériences et/ou un projet dans le social est valorisé.

### **Je n'ai pas fait de physique-chimie depuis longtemps est-ce que cela va m'handicaper ?**

Non. Les enseignements reprennent les bases et les personnes motivées peuvent facilement obtenir le niveau demandé.

### **Quels sont les métiers que je peux faire avec un BTS ESF ?**

Il n'y a pas à proprement parler de fiche de poste "Technicien en Economie Sociale et Familiale".

Cependant, le TS ESF peut intervenir dans les secteurs :

1. De l'habitat : bailleurs sociaux, associations de défense des consommateurs...
2. De la santé et l'alimentation : épiceries sociales, centres de prévention en santé, centres hospitaliers... 2 | 3
3. De la consommation : associations de défense des consommateurs...

4. Du social : résidences sociales, logements-foyers, maisons d'enfants à caractère social, CCAS (centre communal d'action sociale), CDAS (centre départemental d'action sociale), centres sociaux, associations caritatives (Emmaüs, Secours Populaire...)

5. De l'économie sociale et solidaire : structures d'insertion par l'activité économique...

6. De l'énergie et l'environnement : fournisseurs d'énergie, point info-énergie, structures associatives...

**Quelles sont les poursuites d'études possibles ?**

De nombreuses licences professionnelles, mais surtout le DE conseiller(e) en Economie Sociale et Familiale (Diplôme d'Etat de travail Social)

**Pourquoi faire de la physique-chimie ou de l'alimentation-santé-hygiène alors que je veux faire un travail social ?**

Le technicien en ESF accompagne un public dans les domaines de la vie quotidienne. Il s'appuie pour cela sur des connaissances techniques précises.

**Quelles sont les différentes matières du BTS ESF ?**

Consulter le référentiel du BTS ESF pour connaître toutes les matières et les savoirs associés qui seront étudiés.